



Paris, le 18 mai 2012

## Réunion d'information sur la feuille de route de la Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication du 09 mai 2012

### Les grands chantiers de la DISIC : l'ordinateur démarre ... et le réseau arrive !!!!

Les organisations syndicales étaient conviées le 09 mai 2012 par l'administration pour faire le point sur les grands chantiers SIC en cours et pour l'année 2012.

Cette réunion, **organisée à la demande des représentants du personnel**, avait pour but de faire le point sur les différents travaux SIC en toute « transparence », permettant d'aborder différents sujets :

- **les enjeux et les caractéristiques du SI**
- **les missions et l'organisation de la DISIC**
- **la feuille de route 2012 de la transformation du SI de l'État**
- **les principaux chantiers engagés par la DISIC**

### Quelques chiffres tout d'abord

Les SIC représentent:

- **3 milliards** de dépense annuelle
- plus de **20 000 agents** travaillant dans le domaine SIC (... mais combien restera-t-il d'informaticiens dans cinq ans ?)
- plus de **120 centres** de production
- **750 000 postes de travail**

### Une DISIC oui, mais pourquoi?

Pour ses concepteurs, il manquait au sein de l'Etat une structure qui s'occupe des aspects les moins visibles du système d'information, et qui puisse aider les ministères à transformer leur SI. La DISIC a donc été mise en place:

- Pour construire une vision stratégique des SIC et mettre en place une gouvernance partagée
- Pour conduire des projets interministériels et maîtriser les risques
- Pour définir des normes et des standards au service de la transformation des infrastructures
- Pour harmoniser les bonnes pratiques et développer les compétences SIC

Un des arguments avancés par l'administration a particulièrement retenu notre attention :

- Identifier les projets informatiques non aboutis ... et, de ce côté là d'après l'administration, l'État français n'a pas **trop** à rougir dans ce domaine et de nous citer comme exemple **CHORUS** qui, au regard de certains projets d'États étrangers, ne serait pas si mal que cela !!!!! **Pauvres pays étrangers...**

L'administration concluait sur ce sujet en affirmant que tous les problèmes ne venaient pas forcément de l'informatique mais surtout de problèmes d'organisation.

Pour FO, quelle qu'en soit la source, **ce sont bien les agents et les services qui pâtissent des errements du dispositif CHORUS**. Aucun élément de communication ou de propagande (cf. le dernier numéro du « Mag du MEEDTL ») ne saurait occulter cette réalité !

### **La DISIC : son organisation**

Placée à Matignon, la « force de frappe » de la DISIC est constituée de 19 personnes ... pour réaliser le travail de 200 aux dires de l'administration !

Pour FO, **cela augure bien mal des ratios de dimensionnement que nous attendons toujours en matière de SIDSIC, et plus largement de l'évolution des effectifs consacrés par l'État aux SIC qui passeraient, suivant cette vision « productiviste », de 20 000 ... à 1 900 !!!!!**

### **Une feuille de route bien remplie ... structurée autour de la mise en place d'un réseau interministériel**

Un réseau interministériel tant attendu qui permettra à certains ministères de retrouver leurs petits sur la toile!!! Ce qui donnera aussi peut-être un sens aux SIDSIC...

#### **Pour quelle finalité ?**

- une amélioration des systèmes de messagerie afin de faciliter les échanges interministériels
- remplacer l'ensemble des réseaux existants (à terme Ader notamment)
- un renforcement de la sécurité mais en s'appuyant sur l'existant
- un passage en ipv6
- un réseau sera surveillé par l'État (pas d'externalisation...au moins à ce stade)
- une mise en service en 2013

Les SIDSIC auront un rôle clef dans la supervision de ce réseau en tant que référent local.

Rien n'étant simple par nature, une cohabitation des deux réseaux pendant un certain temps : mais qui va gérer -et comment ?- les informaticiens ... mais l'administration assure que ce délai sera le plus court possible avec un basculement progressif et en tenant compte de la sécurité.

- Et la migration des structures, elle s'échelonne de 3 mois à 1 an et demi
- Un investissement lourd au départ mais bénéfique à terme. 20 millions d'euros pour sa construction (budget commun avec les ministères)
- Tous les ministères ont fait une offre de service : le ministère de l'Intérieur semble le mieux placé et celui de l'Agriculture pourrait apporter une complémentarité
- La formation et l'information des informaticiens et des utilisateurs : si elle sera transparente pour les utilisateurs, elle nécessitera beaucoup de formations pour les équipes techniques.
- Ce réseau reprendra le réseau existant RENATER
- 18000 sites seront impactés

Mais pour l'instant nous sommes dans les appels d'offre.....la suite dans quelques mois. Tout ceci devrait permettre d'ici quelques années de bénéficier d'une interopérabilité entre les différents ministères !!!!! Il est permis de rêver.....

**En tout cas, de quoi largement mobiliser dans la durée les compétences informatiques au niveau local ... si tant est que la mise en place précipitée des SIDSIC ne les mettent pas à mal.**

**Et les usagers ?** Un service interministériel soit, mais y a-t-il quelque chose à proposer en interministériel aux usagers? Bonne question mais restée sans réponse.....

**L'externalisation sujet sensible...** L'administration semble beaucoup plus prudente sur le sujet et parle maintenant d'un effet de mode d'il y a 20 ans (!!!!!) et constate qu'aujourd'hui que beaucoup de sociétés (les banques notamment) commencent à rapatrier certaines parties de leur SI qui avaient été externalisées ????

Gardons espoir...mais ne soyons pas naïfs!

**Quid des centres informatiques ?** L'administration affirme vouloir défendre les compétences et leur devenir. Une question se pose alors: faut-il défendre les salles blanches ou défendre les compétences pour exploiter les données ?

Aujourd'hui il y a peut-être trop de salles blanches mais les équipes ne sont pas présentes dans les data center et le fait de supprimer une salle ne veut pas dire supprimer une équipe ?

L'administration estime que l'État se donnera demain les infrastructures dont il a besoin et si on ne veut pas externaliser il faut regrouper et transformer mais lorsque l'on supprime un site il faut veiller à ne pas délocaliser l'emploi ... A suivre!

Sur ce point l'administration conclut en restant persuadée que la mise en place des SIDSIC est une bonne chose pour lutter contre la fonte des effectifs gérés par chacun des ministères considérant les informaticiens comme faisant partie des fonctions support...**en oubliant bien vite que les effectifs dédiés aux SIDSIC continuent à être intégrés dans le calcul du « carcan des 7% ».**

**FO n'est pas dupe:** regroupement rime souvent avec mutualisation et rationalisation, avec pour finalité principale des considérations en terme de baisse de moyens. **Alors 20 000 agents aujourd'hui sur les fonctions informatiques.....mais combien dans 5 ans?**

Le logiciel DISIC ne nous a pas encore donné la réponse.....

## **Et les agents SIC dans tout cela**

L'administration reconnaît que les fonctions SIC sont concurrencées par le recrutement dans le privé, et qu'en matière de gestion RH, **il faut une reconnaissance à sa juste valeur du métier d'informaticien afin de promouvoir l'attractivité des fonctions SIC de l'État.** Un des objectifs visé par l'administration dans le cadre des travaux prévus en 2012 concernant :

- **La PFR** (FO réaffirmant au passage son opposition de principe), sujet que l'administration veut voir aboutir avec notamment les modalités d'intégration de la prime informatique, les cotations de postes, tout ceci en concertation avec les organisations syndicales de **chaque ministère!!!!!!** Ce n'est donc pas un sujet interministériel ?
- **La gestion des agents contractuels** avec notamment une harmonisation en matière de recrutement, de renouvellement et de gestion des agents entre ministères intégrant les dispositions relatives à la loi sur la précarité dans la fonction publique
- **La formation** : faire connaître un vrai catalogue des formations existantes en interministériel

A ce sujet **FO rappelle que les plans de formation**, même si ce sont les plates formes régionales qui les élaborent, **doivent être présentés en CT local aux différentes organisations syndicales.** L'administration prend acte de cette demande et adressera aux plates formes régionales des recommandations afin que soit respectée cette procédure.

Autre priorité du moment pour la DISIC: **le recrutement et la formation des chefs de projet** qui permettra de sécuriser les projets, y compris les grands projets de l'État.

**FO attire l'attention de l'administration sur les difficultés entraînées par le positionnement dans une structure administrative d'un directeur de projet**, sous autorité hiérarchique d'un chef de service, susceptible de fausser les relations avec les acteurs du projet.

L'administration répond qu'il faut accepter que les hiérarchies se voient secouées et qu'un directeur de projet soit l'interlocuteur direct avec l'extérieur...

## Que retenir au final?

Une réunion nécessaire qui a permis aux organisations syndicales de découvrir l'ampleur du chantier abordé jusqu'ici « par le petit bout de la lorgnette » au travers de la seule mise en place des SIDSIC...

**...mais qui ne lève pas les nombreuses interrogations restant encore à lever pour les personnels appelés à intégrer les SIDSIC en particulier :**

- Le sort des agents n'intégrant pas le SIDSIC qui seront considérés comme des bouche trou ou des pions que l'on va déplacer
- Les cotations de postes
- Les primes informatiques
- Les ratios : règles en dimensionnement d'effectifs, équilibre et contribution des ministères
- les compétences des instances en matière de dialogue social chargées d'assurer la défense des agents lors et après leur affectation
- Les règlements intérieurs négociés au niveau local
- Le maintien de la prime informatique à long terme avec des garanties et la suppression des quotas de ces primes en préfecture.
- Le maintien des rémunérations
- Les garanties d'emploi à court et long terme
- Les perspectives d'évolutions de carrière

Considérant que l'urgence du sujet ne pouvait attendre la prochaine réunion d'échange SIDSIC programmée le 21 juin 2012, **FORCE OUVRIÈRE a ponctué la clôture de cette réunion en exigeant auprès de l'administration :**

- **La mise en place d'un comité technique spécifique aux SIDSIC** (à l'instar de celui des DDI) permettant de réellement traiter les préoccupations des personnels aujourd'hui orphelins d'instance formelle de dialogue social
- Que **les mandats syndicaux locaux d'agents devant intégrer le SIDSIC soient prolongés** jusqu'à la prochaine échéance.
- Que **l'intégration des agents sous statut Education nationale** (6 agents au niveau national à ce stade)  **fasse l'objet des mêmes modalités arrêtées par le SGG à la demande de FO lors de la création des DDI** (en matière de modalités de temps de travail en particulier)
- Qu'à l'occasion de la mise en place de la PFR, dispositif dénoncé par FO, **la question de la NBI soit également traitée pour être intégrée et ainsi ne pas passer à la trappe comme cela est le cas dans certains ministères**

**Autant de points qui mériteront réponse lors du prochain épisode « SIDSIC » fixé le 21 juin 2012 !!!**

Vos représentants lors de cette réunion d'information :

**Joël Cange, DDTM du Nord** (FO équipement, environnement, transports et services),  
**Bernard Rousset DDT de l'Ariège** (FO administration générale de l'État),  
**Thierry Eleouet, DDPP du Morbihan** (FO administration générale de l'État),  
**Yves Darlot, MEDDTL** (FO équipement, environnement, transports et services)

**Avec nos camarades du SNFOSICMI, la défense de l'ensemble des agents appelés à rejoindre les SIDSIC a été portée de manière unitaire !**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – <mailto:contact@fagefo.fr>  
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – [fnecfpfo@fr.oleane.com](mailto:fnecfpfo@fr.oleane.com)  
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – [contact@fets-fo.fr](mailto:contact@fets-fo.fr)  
Fédération des Finances – [fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris